

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'ENTREE AU PÔLE ESPOIR 2018-2019

- 1ère Candidature
 Renouvellement

Je soussigné(e)..... souhaite déposer ma candidature pour l'intégration du pôle espoir de Badminton situé à Caen pour la saison 2018 - 2019.



ETAT CIVIL

Renseignements Joueur(se) :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

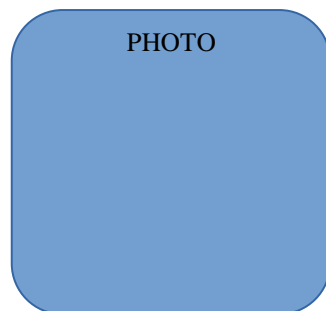
CODE POSTAL :

TEL JOUEUR(SE) :

MAIL JOUEUR(SE) :@.....

NATIONALITE :

COMMUNE :



Renseignements Parents :

Nom et Prénom Père :

Tel portable Père:

Adresse si différente :

Tel Travail Père:.....

.....

Mail Père :@.....

Nom et Prénom Mère :

Tel portable Mère:

Adresse si différente :

Tel Travail :

.....

Mail Père :@.....



SCOLARITE

Scolarité actuelle : Classe de, Etablissement

Classe envisagée en septembre 2018

Options choisies : LV1 : LV2

Je dépose ma candidature comme :

Interne

Externe

Remarques particulières sur la scolarité :

Joindre au dossier les photocopies des bulletins scolaires de l'année en cours que vous possédez.



MEDICAL

Joindre au dossier un exemplaire rempli et signé de fiche sanitaire de liaison (cerfa N° 10008*02)

Merci de signaler tous les antécédents médicaux pouvant impacter la pratique du badminton (asthme, diabète, blessures (antérieures ou actuelles), opération,...)

Rappels :

Pour les sportifs désirant faire de la compétition, l'article L.231-3 du Code du sport précise que la participation aux compétitions sportives organisées ou agréées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence sportive attestant la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition.

Les dispositions médicales sont renforcées pour la population des sportifs de haut niveau et des sportifs inscrits dans les filières d'accès au sport de haut niveau. En effet, afin de dépister puis de limiter les risques sanitaires liés à la pratique sportive de haut niveau, l'article L.231-6 du Code du sport prévoit l'organisation par les fédérations sportives d'une surveillance médicale particulière de cette population.

Ainsi pour les sportifs de haut niveau et les sportifs inscrits dans la filière d'accès au haut niveau, l'arrêté conjoint des Ministres des sports et de la santé du 16 juin 2006, définit la nature et la périodicité des examens médicaux qui sont assurés dans le cadre de cette surveillance.

Nul ne peut être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau s'il n'a pas rempli ces obligations médicales.



Ligue de Normandie de Badminton

Dossier de candidature pour le pôle espoir de Badminton.

Délégation au secteur Vie Sportive et à la commission Accès au Haut Niveau.



SPORTIF

N° de Licence :

Classement :/...../.....

Comité :

Club : Sigle :

Entraîneur :

Tel entraîneur :

Mail entraîneur :@.....

Nombre d'année de pratique :

Nombre d'heures total de pratique par semaine :

Nombre de séance collective / individuelle / jeu libre :/...../.....

Résultats significatifs :

-
-
-
-

Objectifs à court, moyen et long terme :

-
-
-
-

Motivations pour intégrer le Pôle Régional:



ENGAGEMENTS

JOUEUR(SE)

Je soussigné(e), souhaite être candidat(e) pour l'entrée au pôle espoir de Caen pour la saison 2018/2019. Je suis prêt(e) à m'investir totalement aussi bien scolairement que sportivement pour mettre toutes les chances de mon côté et réussir dans ces deux domaines. Je m'engage à signer la charte de fonctionnement du pôle régional à chaque début de saison.

A.....le Signature

PARENTS

Je soussigné(e),..... père mère tuteur (1) de propose la candidature de mon enfant à l'entrée au pôle au pôle espoir de Caen pour la saison 2018/2019. Je m'engage à mettre tout en œuvre pour permettre à mon enfant la réussite de son double projet (scolaire et sportif)

(1) Veuillez barrer les mentions inutiles

A.....le Signature

CLUB

Je soussigné(e),..... Président(e) du club de reconnaît avoir pris connaissance de la candidature de pour l'entrée au pôle espoir de Caen pour la saison 2018/2019.

Avis du président de club

A.....le Signature

Je soussigné(e),..... Entraîneur de reconnaît avoir pris connaissance de sa candidature pour l'entrée au pôle espoir de Caen pour la saison 2018/2019.

Avis de l'entraîneur

A.....le Signature



INFORMATIONS

- Pour la rentrée de septembre 2018, le pôle régional ouvert jusqu'ici seulement aux lycéens doit évoluer pour obtenir le label « Pôle Espoir » de Badminton par la Fédération Française de Badminton. Ainsi pour correspondre au cahier des charges d'un pôle espoir le recrutement ne se fera que sur les catégories Minime 2 (4^{ème}), Cadet 1 (3^{ème}) et Cadet 2 (2nd). D'autres jeunes plus âgés pouvant rester dans les effectifs existants en qualité de partenaires d'entraînements.
- Les jeunes seront scolarisés dans le collège Lechanteur et les lycées Laplace ou Dumont d'Urville en fonction de leur choix de filière à partir de cette rentrée 2018.
- Effectif entre 6 et 10 sportifs.
- En matière d'entraînement nous sommes actuellement sur une organisation avec des créneaux :
 - le lundi soir de 17h15 à 18h45
 - le mardi matin de 10h à 12h
 - le mardi soir de 17h45 à 19h45
 - le mercredi de 16h à 19h (regroupement du bassin Caennais)
 - le jeudi matin de 10h à 12h
 - le jeudi de 17h30 à 19h30Sauf évolution non désirée les créneaux d'entraînements ne devraient pas évoluer pour la saison prochaine.
- La procédure de recrutement se déroule en 3 étapes :
 - 1) Suite aux journées « Pôle Ouvert », dépôt des dossiers de candidature entre mi mars (22 Mars 2018) et début Avril (6 avril 2018) suivi par une journée de test de sélection le Mercredi 11 Avril 2018 à lfs.
 - 2) Décision de la liste des jeunes retenus pour intégrer le pôle espoir à la rentrée 2018 par la commission d'affectation de la ligue de Normandie (Fin avril). Transmission de cette liste au responsable des structures d'entraînement labellisées de la DRJSCS* et au responsable du PPF** territorial de la FFBaD pour décision définitive de proposition d'entrée en pôle espoir (Mi Mai)
 - 3) Passage des dossiers en commission mixte entre le rectorat et la DRJSCS pour affectation effective des jeunes sur les établissements scolaires et les lieux d'hébergement (En juin).
- En tant que structure labellisé auprès de la DRJSCS de Normandie, les jeunes sportifs du pôle espoir de Caen bénéficient des services du Centre d'Hébergement et de Ressources pour le Sport de Haut Niveau (CHRSN). En particulier le suivi médical par un médecin du sport (responsable du centre médicaux sportif du CHU de Caen), un suivi paramédical avec la présence de kinésithérapeutes au sein du CHRSN deux fois par semaine, d'un suivi possible par un psychologue pour les questions liées à l'orientation scolaire en particulier, la possibilité de mise en place de soutien scolaire en cas de besoin, l'accès à une salle de musculation sous la responsabilité d'un entraîneur et la présence d'une secrétaire pour répondre à toutes les questions liées à leur double projet.
- Aspects Financiers : L'internat (entre 1500€ et 2300€* facturés par la structure d'hébergement) ainsi que les frais liés au centre ressources (1000€ facturés par le Centre Sportif de Normandie) et la participation demandée aux familles pour les frais liés à la pratique du badminton (encadrement, volants, matériel, location de salle, ... soit 500€ facturés par la Ligue de Normandie de Badminton) sont à la charge des familles. Une aide du conseil régional peut être attribuée pour les sportifs en pôle. Elle varie entre 500€ et 1200€ suivant le niveau du sportif, les ressources de la famille et les frais engagés pour la pratique de son sport.
(* variables selon la structure d'hébergement et la formule choisie)

Rappel des pièces à fournir :

- le présent dossier de candidature dûment complété et signé
- les photocopies des bulletins scolaires de l'année en cours que vous possédez.
- un exemplaire rempli et signé de fiche sanitaire de liaison (cerfa N° 10008*02)

Retour des dossiers de candidature avant le Vendredi 6 Avril 2018

Par courrier ou par mail à:
Arnaud HINGANT
13 rue du Hamel, 61150, GOULET
hingant.normandiebad@gmail.com

Pour tout renseignement complémentaire, surtout n'hésitez pas à contacter Arnaud HINGANT (07.88.69.83.97)

* Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ** Parcours de Performance Fédéral